

**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud
Mercredi 11 mars, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Monsieur Malik Lechekhab, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 55 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Monsieur Lechekhab Malik, président
- Madame Tschudin Françoise, vice-présidente, excusée
- Madame Boudoux d'Hautefeuille Laurence, secrétaire, excusée
- Monsieur Becerra Ackermann Nataniel
- Monsieur Kaehr Roland
- Monsieur Jelmi Amaury
- Monsieur Schorderet Claude, excusé

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame Carol Chisholm et Monsieur Stéphane Bridy se proposent de se charger de cette fonction.

Retours sur des assemblées citoyennes précédentes

Roland Kaehr transmet le retour de Monsieur Julien Moeschler, porteur du projet citoyen « La Frissonnante » qui est absent ce soir.

Roland Kaehr résume la réponse au mandat citoyen « Demande de suppression des places de parcs (bleues) dans la ruelle Bellevaux ». La Ville estime que la situation actuelle offre les conditions de sécurité nécessaire pour être maintenue.

Roland Kaehr résume la réponse au mandat citoyen « Installation d'un lampadaire sur le passage vers la ruelle Vaucher ». Le Conseil communal indique que le lampadaire destiné à

éclairer le sommet des escaliers conduisant de la gare à la ruelle Vaucher a été installé à fin février 2026.

Les réponses complètes seront disponibles très prochainement sur le site internet de l'assemblée, www.participons.ch et auprès du guichet d'accueil.

Bilan des Assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « ParticipoNs »

Daniel Veuve, chancelier de la Ville de Neuchâtel, prend la parole et fait un bilan, chiffres à l'appui, depuis le début des assemblées citoyennes en 2023. Il explique ensuite les nouveautés du règlement, accepté par le Conseil général en 2025. Enfin, il présente la plateforme ParticipoNs, nouvelle interface pour les assemblées citoyennes.

Présentation et mise au vote du projet citoyen

Espace enfance

Monsieur David Junod présente son projet citoyen. Il propose, avec le soutien du Théâtre du passage, de créer un espace pour l'enfance de septembre 2026 à avril 2027 dans l'enceinte du Théâtre. Il demande un budget de 6040.-.

Résultat des votes

Espace enfance oui : 43 voix / non : 0 voix

Présentation et mise au vote des résolutions

1^{ère} résolution : Eclairage et sécurité à la place Pury

Monsieur Christian Alain Künzi présente sa résolution. La résolution concerne l'éclairage et la sécurité à la place Pury et est adressée au Conseil communal.

2^{ème} résolution : Plus de sécurité à Neuchâtel

Madame Maja Giger présente sa résolution. Elle explique qu'il y a un sentiment d'insécurité croissant dans plusieurs quartiers. Elle fait part de ses préoccupations et adresse cette résolution au Conseil communal et au Conseil d'Etat. L'assemblée décide d'amender la résolution en ajoutant les médiateurs comme possible exemple d'amélioration.

Résultat des votes

Eclairage et sécurité à la place Pury oui : 21 voix / non : 14 voix

Plus de sécurité à Neuchâtel

Amendement : « par les médiateurs » oui : 45 voix / non : 0 voix

Résolution amendée oui : 34 voix / non : 3 voix

Les mandats citoyens « Demande de rétablissement d'un point de collecte communal du compost dans les quartiers d'immeubles sans espace privé » et « Modération du trafic motorisé à la rue du Crêt-Taconnet » seront transmis aux autorités.

Dépôts spontanés d'une proposition

Malik Lechekhab rappelle que le dépôt spontané d'une résolution doit se faire par écrit, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir.

Renouvellement des membres du bureau

Malik Lechekhab fait un petit bilan de la première législature. Roland Kaehr et Malik Lechekhab souhaitent, selon la possibilité qui est donnée par le nouveau règlement, poursuivre au sein du bureau pour accompagner les nouveaux membres pendant 2 ans. 5 personnes sont tirées au sort.

- 1) Monsieur Mikael Peluso
- 2) Monsieur Rémi Schneider
- 3) Monsieur Robert Sandoz
- 4) Monsieur Thomas Mizraji
- 5) Monsieur Richard Cussac

Acceptent le mandat de membre du bureau de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud

Prochaine date et délai de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud

La prochaine assemblée citoyenne aura lieu le mercredi 16 septembre 2026 à 19h30 au Temple du Bas, le délai de dépôt des propositions est fixé au mardi 18 août 2026.

Divers

Monsieur Jean Pierre Egger souhaiterait savoir si l'ascenseur public reliant la rue de l'Evole à la rue Jehanne-de-Hochberg pouvait être mis en service jusqu'à 22h. Daniel Veuve propose à Monsieur Egger de s'approcher du délégué de quartier, Gaudelin Suter, afin de savoir à qui adresser sa demande.

La séance est levée à 21h40

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 11 mars 2026.

Gaudelin Suter
Rédacteur du procès-verbal